

Le sénateur Flynn: . . . de rester où vous êtes!

Le sénateur Bonnell: . . . qu'on supprime mon nom de la liste des sénateurs qui ont autorisé le sénateur Jean-Paul Deschatelets à signer une quelconque déclaration d'indépendance, liste qui figure à la ligne 6 de la page 2501 du hansard du Sénat du 10 juin 1981.

L'honorable Jean-Paul Deschatelets: Honorables sénateurs, je soulève la question de privilège. Ce que j'ai à dire porte sur deux points.

Premièrement, la déclaration de l'honorable sénateur Bonnell est éloquente et, bien entendu, je l'accepte.

Deuxièmement, mercredi dernier, au nom d'un certain nombre de sénateurs, j'ai demandé que nous puissions siéger ensemble dans cette enceinte. Depuis, j'ai appris que, bien que les deux whips aient discuté de la question, la décision a été retardée. Le leader du gouvernement ou son adjoint pourrait-il nous donner la raison de ce retard?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, mis à part le fait que je n'ai reçu aucune demande officielle de changement de quelque sénateur que ce soit, cette affaire relève manifestement de la compétence de l'honorable sénateur Petten, le whip du gouvernement.

Le sénateur Flynn: Non, non.

Le sénateur Frith: Et de celle du sénateur Macdonald, le whip de l'opposition.

Le sénateur Perrault: Peut-être le sénateur Petten voudrait-il discuter de la question.

L'honorable William J. Petten: Honorables sénateurs, le sénateur Macdonald et moi-même avons discuté brièvement de la question du changement de place des sénateurs; cependant, compte tenu de ce que vient de dire le sénateur Bonnell, il semble que son nom—je ne pense pas qu'il ait laissé planer l'ombre d'un doute à ce sujet—ait été mentionné par erreur.

Le sénateur Flynn: Nous pensons à ce moment-là que c'était une erreur.

Le sénateur Perrault: Laissez le sénateur Petten faire sa déclaration.

Le sénateur Asselin: Vous êtes vraiment nerveux, Ray.

Le sénateur Petten: Compte tenu de ce qui vient de se passer, je pense que chaque sénateur qui désire changer de place devrait me le faire savoir individuellement et, avec la collaboration du sénateur Macdonald, je vais essayer de les satisfaire.

Le sénateur Deschatelets: Honorables sénateurs, je voudrais savoir si le sénateur Petten pourrait faire en sorte que toutes les dispositions nécessaires soient prises d'ici jeudi prochain à 2 heures. Même si le sénateur Bonnell a fait savoir que son nom ne devrait pas figurer dans la liste, j'imagine que l'honorable sénateur pourrait trouver de la place pour environ 16 sénateurs.

Le sénateur Petten: Honorables sénateurs, je vais faire de mon mieux pour accéder à la requête qui m'est présentée, mais je ne puis promettre maintenant que tout sera réglé d'ici jeudi prochain ou même jeudi en huit. Les sénateurs qui désirent siéger à un autre endroit de la Chambre doivent comprendre que, pour satisfaire à leur requête, il nous faut déplacer

[Le sénateur Bonnell.]

certaines de leurs collègues. Par conséquent, j'aurai besoin de plus de deux ou trois jours pour régler ce problème.

Le sénateur Flynn: Au sujet de la même question de privilège, il me semble que le whip du gouvernement s'attribue plus de pouvoirs qu'il n'en possède. Bien entendu, je suis disposé à lui laisser beaucoup d'autorité; mais, en l'occurrence, la décision relève de Son Honneur le Président. Évidemment, le Président va demander la collaboration des whips et des leaders des deux côtés de la Chambre. C'est l'offre qui a été faite la semaine dernière. Cependant, lorsque le sénateur Petten prétend que personne ne lui a parlé et qu'il va falloir venir le supplier . . .

● (2010)

Le sénateur Petten: Je n'ai pas dit cela.

Le sénateur Flynn: . . . je dis que cela est un peu exagéré. Le sénateur Deschatelets a présenté une demande à M. le Président. Je dis que les whips auraient dû aller voir le Président et lui offrir leur collaboration s'ils la jugeaient nécessaire, parce que le Président peut trancher ces questions. La tradition du Parlement britannique veut que, lorsqu'un parlementaire désire siéger dans une autre configuration, c'est au Président qu'il appartient de décider.

Le sénateur Petten: Honorables sénateurs, je n'ai pas dit qu'il fallait venir me demander un siège en mettant un genou en terre. Voilà maintenant six ans et demi environ que je fais ce travail au nom du gouvernement.

Le sénateur Perrault: Et vous vous en acquittez fort bien.

Le sénateur Petten: Je croyais, à tort ou à raison, que le whip gouvernemental avait la charge—et cette charge je la partage avec mon ami le sénateur John Macdonald depuis six ans et demi—de l'attribution des places occupées par les sénateurs en Chambre. Si je m'abuse, qu'on me reprenne.

Le sénateur Flynn: Eh bien, voilà, c'est fait.

Le sénateur Petten: Peut-être. Je répète ce que j'ai dit. J'ai toujours cherché à donner satisfaction aux honorables sénateurs au mieux de mes possibilités, dans tout ce qu'ils ont demandé. Je ne puis affirmer à mon honorable collègue le sénateur Deschatelets que sa demande sera accordée d'ici à jeudi prochain. Je répète qu'il faut tenir compte de ce que notre collègue le sénateur Bonnell a dit. On s'était servi de son nom par erreur, et peut-être y en a-t-il d'autres dans ce cas. Je ne sais pas; je ne dis pas qu'il y en ait. Si les honorables sénateurs pouvaient faire leur demande à titre individuel, je suis persuadé que les choses seraient beaucoup plus faciles.

Le sénateur Flynn: Une demande présentée au Président ou à vous?

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, sans vouloir dire si j'en ai le pouvoir ou non, comme je suis ici, je dirai que je n'ai jamais été consulté sur la distribution des places au Sénat. On m'en informait à la première séance. Je voyais où vous étiez assis; là se bornait mon rôle. Je ne sais s'il en était autrement avec mon prédécesseur. Cependant j'aimerais que l'honorable leader de l'opposition me trouve un précédent quelconque permettant de dire que j'ai ce pouvoir. Si je l'ai, je rendrai une décision. Dans le cas contraire, je ne rendrai pas de décision.